



CONSEIL DE QUARTIER  
DU  
CLOU BOUCHET

**ENVOYE**

Direction de la Vie Citoyenne  
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 6 octobre 2008**

**Co-Présidente** : Blanche BAMANA.

**Elus municipaux** : Jacques TAPIN.

**Membres** : Gisèle BALTHAZAR ; Abdelhak BENBAMMOU ; Abdelilah BENBAMMOU ; Monique BILLE ; Jean-Claude BUISSON ; Yolande CHARONT ; Sylvain DAVID ; Patrick DESMEILLES ; Claude DESGRANGES ; Mohammed EL MOUMNI ; Michèle ENCREVE ; Mohammed EZ-ZAIME ; Mireille FORSTIN ; Michel FRANCHETEAU ; Philippe HERBERE ; Hélène LAGORCE ; Serge LOISEAU ; Jean-Baptiste MOTTET ; Céline NADAUD ; Michel PELLETIER ; Nathalie PRUNIER ; Elisabeth RICHARD ; Françoise VALET ; Fatima YAZIZAINE ; Jérôme BAUDOUIN.

**Service Vie Participative et Mairie de quartier** : Robin DEGREMONT ; Sabrina ROUSSEAU ; Marie LABOMME ; Marylène CHIARADIA.

**Excusés** : Alain BAUDIN ; Hermann CADIOU ; Nathalie SEGUIN ; Jean-Claude SUREAU ; Michel SURET CANALE.

**Absents** : Nicolas DURAND ; Gérard ROSSEEL.

Public : 2 personnes.

**Ordre du jour :**

- Ouverture de la séance par la co-présidente élue,
- Présentation du diaporama,
- Organisation et fonctionnement en lien avec le service Vie participative,
- Echanges.
- Constitution de groupes de travail ayant trait à des dossiers en cours qu'il est urgent de faire avancer,
- Election des membres du bureau : le bureau sera composé de 6 membres maximum + les deux co-présidents,
- Election du co-président habitant,

**1/ Ouverture de la séance par la co-présidente élue**

Les élus se présentent, suivi des services municipaux, des conseillers de quartiers et du public.  
L'ordre du jour est annoncé.

**2/ Présentation du diaporama** par Jacques TAPIN.

a) Le co-président habitant, son rôle est :

- ☞ Principal lien d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- ☞ Représentant des membres du Conseil.
- ☞ Relais pour les demandes et projets des habitants.
- ☞ Interlocuteur privilégié du service Vie participative et des services municipaux.
- ☞ animateur de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'il est le garant du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Il est le co-signataire des fiches de proximité avec l'élue municipale.

Le co-président habitant est élu par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire, uninominal.

La co-présidence, c'est un co-président habitant et un co-président élu (nommé par la municipalité). Elle permet une meilleure organisation des travaux du conseil.

b) Le bureau, son rôle est :

- ☞ Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- ☞ Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- ☞ Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- ☞ Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- ☞ Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau est composé de deux co-présidents et de 4 à 6 conseillers volontaires.

c) Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle :

- ☞ Suivre et traiter les demandes exprimées.
- ☞ Force de propositions pour des projets.
- ☞ Résoudre les problèmes.

Il est ouvert aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

### **3/ Echanges**

- Un conseiller souligne l'intérêt pour les conseillers de bien connaître la limitation du quartier. Il précise que le quartier du Clou Bouchet dépasse la limite de la cité.
- Un autre explique l'utilité de la fiche de proximité et insiste sur les délais que peuvent prendre certaines demandes pour être traitées par les services municipaux.
- Un conseiller demande l'état des lieux des projets réalisés et en cours. Un tableau de bord sera à la disposition des conseillers de quartier au prochain conseil de quartier.
- Il est demandé aussi un programme des projets à venir sur le quartier. Le dojo se fera-t-il ? Le devenir de Jean Zay ?
- Il est proposé de créer une commission Propreté/ environnement car le quartier est jugé souvent sale (dépôt de détritux sur les trottoirs). Il est rappelé que des containers sont mis à la disposition des habitants depuis 3 ans mais que ces derniers n'ont pas tous pris l'habitude de les utiliser.
- Il est aussi demandé aussi un état des lieux des travaux des commissions de la mandature précédente.
- Où en est le projet ORU ? Les abords de Thimonnier sont plus sales qu'avant les travaux. De plus, la signalisation sens interdit est contradictoire avec celle indiquant un rétrécissement de chaussée.
- Serait-il possible d'inaugurer officiellement la fresque réalisée par le Conseil municipal enfants ?
- L'école Langevin Wallon a fermé une classe alors qu'il y a eu beaucoup d'élèves inscrits le jour de la rentrée. Cette fermeture est-elle définitive et y en aura-t-il d'autres ?

### **4/ Constitution des groupes de travail/ Commissions**

Plusieurs thèmes ont été cités :

- ☞ Propreté/ environnement : Céline NADAUD.
- ☞ Agenda 21 et bilan carbone :
- ☞ Jeunesse : Jérôme BAUDOUIN.
- ☞ Connaissance du quartier/ aller vers les autres : Françoise VALET, Serge LOISEAU, Gisèle BALTHAZAR.
- ☞ Opération de renouvellement urbain : Abdelhak BENBAMMOU, Michel PELLETIER.
- ☞ Animation, communication, culture (liens avec la Maison de quartier, FJT, Fêtes des voisins, Couleurs quartiers...) :

- ☞ Mobilité des personnes, handicap : Jérôme BAUDOUIN, Odette BODIN.
- ☞ Commission Interquartiers (ex : pistes cyclables). Thèmes à définir avec les autres quartiers :

#### **5/ Election du bureau**

6 personnes sont volontaires : - Abdelhak BENBAMMOU  
- Jérôme BAUDOUIN  
- Mohammed EZ-ZAÏME  
- Mireille FORSTIN LE MEILLOUR  
- Jean-Claude BUISSON  
- Philippe HERBERE

**Vote : Pour à l'unanimité**

#### **6/ Election du co-président habitant**

L'appel à candidature est lancé par la co-présidente élue.  
Michel FRANCHETEAU est l'unique candidat à la co-présidence.

**Vote : pour à l'unanimité.**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

\*\*\*

\* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.